



**Vous souhaitez préserver  
les milieux humides ?  
LE PÔLE MILIEUX HUMIDES  
Bourgogne - Franche - Comté**

**est là  
pour vous  
aider !**



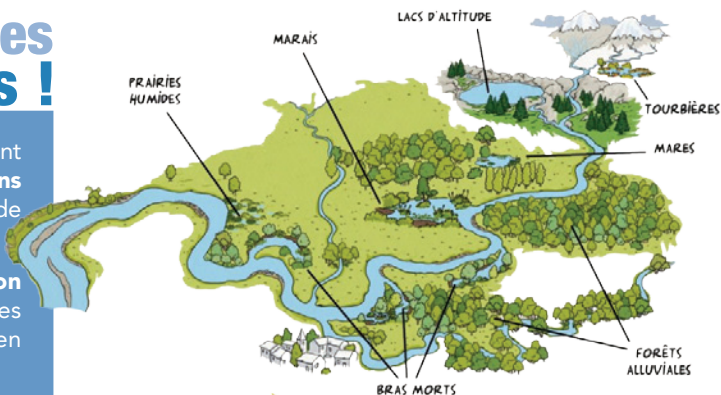
## Milieux humides Milieux utiles !

Les milieux humides remplissent de nombreuses **fonctions** et rendent une multitude de **services** :

- Ils participent à la **régulation des eaux** (limitation des crues et soutien aux cours d'eau en période sèche).
- Ils assurent un **rôle de filtration et d'épuration** de l'eau.
- Ils hébergent une **biodiversité particulièrement riche et exceptionnelle**.
- Ils offrent des **paysages remarquables**.
- Ils contribuent à la lutte **contre le changement climatique** (stockage de carbone, régulation de la température des eaux).
- Ils permettent une **production agricole**.

Leur préservation est désormais **reconnue d'intérêt général**. Pourtant, **plus de la moitié des milieux humides ont disparu** au cours du siècle dernier.

**Mobilisons-nous !  
Les milieux humides  
sont un atout pour  
l'économie et le  
développement  
des territoires.**



*Les milieux humides sont des espaces de transition entre les milieux terrestres et aquatiques, où le sol est gorgé d'eau au moins une partie de l'année.*

### > Vous cherchez des informations sur les milieux humides ?

Nous sommes là pour répondre à vos questions sur :

- leur **localisation** ;
- les **enjeux** de ces milieux sensibles ;
- la **réglementation** les concernant ;
- les **sources de financements** possibles pour vos projets.



# ns-nous vous être utiles ?



## > Vous souhaitez prendre en compte les milieux humides dans votre projet de territoire ?

- Nous mettons à votre disposition des **éléments de connaissance sur les milieux humides** qui ont été recensés lors d'inventaires de terrain :
  - Cartes, données cartographiques, synthèses territoriales des enjeux
- Nous vous accompagnons pour définir **une stratégie à l'échelle de votre territoire** en conciliant les usages (agriculture, sylviculture, loisirs...) :
  - Stratégie d'intervention sur votre département, bassin versant, Parc naturel régional
  - Prise en compte dans vos documents d'aménagement (SCoT, PLUi ou PLU)



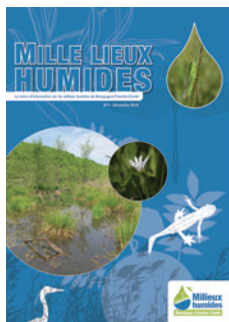
## > Vous vous interrogez sur la gestion, la restauration, la protection ou la valorisation de votre milieu humide ?

- Nous vous informons sur les **caractéristiques de votre site**.
- Nous vous conseillons pour **maintenir ou restaurer les fonctions du milieu** en adéquation avec les usages.
- Nous vous apportons un soutien pour vous aider à **valoriser ce patrimoine** auprès du public (habitants, scolaires, touristes...).



## > Vous recherchez des retours d'expérience ou souhaitez faire part de votre projet ?

Nous diffusons à toutes les collectivités et acteurs concernés de Bourgogne-Franche-Comté une **lettre d'information** qui permet de mieux connaître ces milieux riches et fragiles et de découvrir les récents projets conduits pour les préserver, les restaurer ou les valoriser. **N'hésitez pas à nous contacter pour faire connaître vos actions !**



Le Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté a pour objectifs **d'apporter des outils mutualisés et des conseils techniques**, de **dynamiser un réseau d'acteurs** travaillant sur les milieux humides et **d'être un relais** entre les structures.

### > Les contacts des coordinateurs du Pôle Milieux humides

Le Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté est porté par les **Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté**, associations spécialisées dans la gestion et la préservation des espaces naturels dont les milieux humides.

#### En Bourgogne

pole-mh-bfc@cen-bourgogne.fr  
Tél : 03 80 79 25 99  
[www.cen-bourgogne.fr](http://www.cen-bourgogne.fr)



#### En Franche - Comté

pole-mh-bfc@cen-franchecomte.org  
Tél : 03 81 53 04 20  
[www.cen-franchecomte.org](http://www.cen-franchecomte.org)



### > Un relais vers les experts locaux

Le Pôle Milieux humides est **un relais vers les acteurs experts de votre territoire** : Comité départemental zones humides du Jura, techniciens des collectivités (Départements, Etablissements publics et Syndicats de rivières, Parcs naturels régionaux, Communautés de communes), associations naturalistes ou gestionnaires d'espaces naturels, fédérations de pêche ou de chasse, services de l'État. **Nous pouvons vous orienter vers eux.**

### > Les partenaires financiers

Le soutien financier apporté par les partenaires du Pôle Milieux humides permet d'aider les acteurs territoriaux et locaux dans leurs démarches.

**Les conseils que nous pouvons vous apporter sont donc déjà financés !**

